12.01.2023 – 18:00 Uhr

Un succès pour la place suisse et la sécurité d'approvisionnement

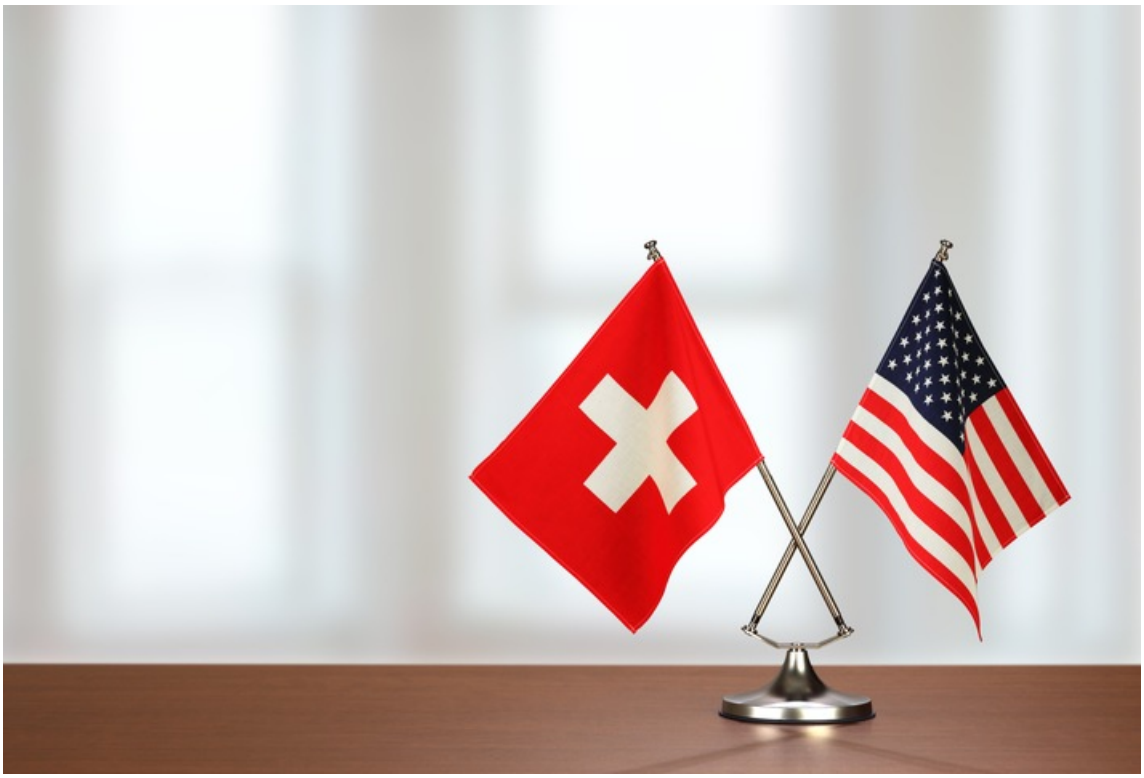

Bâle (ots) -

+++ Embargo jusqu'au 12 janvier 2023, 18:00h +++

Interpharma se réjouit vivement de la signature de l'accord sectoriel de reconnaissance mutuelle des résultats d'inspections entre la Suisse et les États-Unis (GMP MRA) intervenue aujourd'hui. Cet accord en faveur duquel Interpharma s'est vigoureusement et résolument engagée ces dernières années est un succès important pour la place de production suisse et la sécurité d'approvisionnement de notre pays. En effet, il réduit nettement les obstacles administratifs entre la Suisse et les États-Unis et renforce le commerce et la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales. L'accord ne change rien aux règles d'autorisation des médicaments en vigueur.

Les États-Unis sont, derrière l'UE, le deuxième partenaire commercial des entreprises pharmaceutiques pratiquant la recherche en Suisse: leur part à l'ensemble des exportations suisses de produits pharmaceutiques (109 milliards de francs) était de 26% en 2021 et leur part aux importations (41 milliards de francs) de 10%. L'accord sectoriel dans le domaine des bonnes pratiques de fabrication signé aujourd'hui par la Suisse à Washington D.C. est donc un succès important pour lequel Interpharma s'est vigoureusement et résolument engagée ces dernières années. René Buholzer, directeur d'Interpharma, déclare:

"Notre engagement a valu la peine. Nous sommes très reconnaissants au Conseil fédéral d'avoir fait avancer cet accord important pour la place de production suisse et de l'avoir aujourd'hui signé. En particulier dans l'environnement actuellement de plus en plus difficile, c'est un bon signe pour la place de production qu'est la Suisse."

L'élimination des obstacles au commerce crée l'égalité des droits

L'accord élimine des obstacles non tarifaires au commerce: dans le domaine des "bonnes pratiques de fabrication", il permet à la Suisse et aux États-Unis, deux pays aux normes de sécurité et de qualité élevées, de renoncer aux inspections mutuelles onéreuses des sites de production. L'autorité d'homologation Swissmedic et la Food and Drug Administration (FDA) américaine reçoivent les résultats des inspections du partenaire et évaluent sur cette base la qualité du système de fabrication des entreprises. Cette simplification n'affecte pas les exigences règlementaires posées à l'autorisation de mise sur le marché des médicaments en Suisse et aux États-Unis.

L'accord renforce l'attrait de la place de production suisse et améliore les conditions cadres pour le commerce entre la Suisse et les États-Unis. La stabilité des chaînes d'approvisionnement en bénéficie et donc également la sécurité d'approvisionnement. Par ailleurs, cela veut dire que dans le secteur concerné, la Suisse sera à l'avenir sur un pied d'égalité avec l'UE et le Royaume-Uni qui ont déjà conclu des accords similaires avec les États-Unis. René Buholzer ajoute:

"L'accord sectoriel avec les États-Unis est une étape importante pour le maintien de la compétitivité de la place pharmaceutique suisse. Il renforce l'approvisionnement en médicaments et dégage des ressources qui pourront être investies dans la recherche et le développement."

Contact:

Samuel Lanz, responsable de la communication d'Interpharma
079 766 38 86

Michèle Sierro, Responsable communication Suisse romande
079 305 84 30

Medieninhalte

Two crossed national flags on wooden table / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100002276 / L'utilisation de cette image à des fins éditoriales est autorisée et gratuite, pourvu que toutes les conditions d'utilisation soient respectées. La publication doit inclure le crédit de l'image.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100901120 abgerufen werden.